



Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

7524^e séance

Mercredi 16 septembre 2015, à 11 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Churkin	(Fédération de Russie)
<i>Membres :</i>	Angola	M. Lucas
	Chili	M. Olguín Cigarroa
	Chine	M. Liu Jieyi
	Espagne	M. Oyarzun Marchesi
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Sison
	France	M. Delattre
	Jordanie	M. Hmoud
	Lituanie	M ^{me} Murmokaitė
	Malaisie	M. Ibrahim
	Nigéria	M ^{me} Ogwu
	Nouvelle-Zélande	M. Van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Tchad	M. Mahamat Zene
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014) du Conseil de sécurité (S/2015/698)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 11 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014) du Conseil de sécurité (S/2015/698)

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Stephen O'Brien, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Syrie à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2015/698, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014) du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à M. O'Brien.

M. O'Brien (*parle en anglais*) : Les images récentes montrant le corps sans vie d'un garçon de 3 ans, Aylan Kurdi, étendu sur une plage en Turquie traduisent le désespoir profond et prolongé du peuple syrien, qui est exposé depuis trop longtemps aux horreurs d'un conflit brutal et sauvage. Je vais reprendre les paroles d'Abdullah Kurdi, le père d'Aylan, qui a déclaré : « J'ai essayé d'attraper mes enfants et ma femme, mais il n'y avait aucun espoir. Un par un, ils sont morts. » Malheureusement, un trop grand nombre de familles syriennes ont prononcé des paroles similaires au cours des cinq dernières années. Ce sont les civils qui restent les principales victimes de cette guerre.

Comme le montre la situation des réfugiés syriens qui ont tenté désespérément d'atteindre l'Europe ces dernières semaines, les effets de la crise syrienne ne sont pas simplement nationaux ou régionaux, mais bien mondiaux par nature. Le conflit en Syrie a provoqué l'un des plus importants exodes de réfugiés depuis la Seconde Guerre mondiale. Ces réfugiés fuient pour sauver leurs vies et échapper à la guerre et à la violence, et ils ont le droit de demander asile, sans discrimination

d'aucune sorte. En tant que communauté internationale, nous avons la responsabilité d'aider les pays voisins, qui portent le fardeau le plus lourd. Dans le même temps, il faut s'efforcer plus résolument de remédier aux causes profondes qui poussent les personnes à quitter leurs foyers et à demander asile à l'étranger – fuir ou mourir étant la réaction naturelle de chacun d'entre nous face au danger ou à une menace contre notre survie. S'agissant de la Syrie, il doit être clair pour tous que cela suppose de parvenir à un règlement politique qui mette fin à la crise.

En l'absence de règlement politique, le Conseil de sécurité a adopté en février la résolution 2139 (2014), dans laquelle il exige que les parties prennent des mesures dans un certain nombre de domaines, notamment qu'elles mettent fin à toutes attaques contre les civils et les installations civiles et qu'elles facilitent un accès humanitaire sans entrave. Je regrette sincèrement d'informer le Conseil que 18 mois plus tard, les fermes exigences qu'il a formulées ne sont toujours pas respectées. À tous égards, la souffrance humaine en Syrie s'est aggravée, elle n'a pas diminué.

Au cours du mois écoulé, la violence a continué de faire rage dans le pays. Les violations abominables et systématiques du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme n'ont aucunement diminué d'intensité. Les attaques aveugles, commises notamment avec des armes explosives, continuent de semer la mort et la destruction. Par exemple, entre le 17 et le 26 août, les forces gouvernementales ont frappé à plusieurs reprises des quartiers d'habitation de Douma, dans la zone rurale autour de Damas, tuant au moins 90 civils et en blessant près de 300 autres. Pendant ce temps, durant la dernière semaine d'août, les groupes armés non étatiques ont lancé des centaines d'obus sur des zones habitées par des civils situées à Damas et dans la zone rurale alentour, tuant pas moins de 20 civils et en blessant un grand nombre, et, hier, des groupes armés non étatiques ont bombardé des zones habitées par des civils situées à Alep, faisant au moins 33 morts, dont des femmes et des enfants, et blessant plus de 150 personnes.

Des allégations d'attaques aux agents chimiques continuent d'être enregistrées. Le Mécanisme conjoint de l'ONU et de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, créé par la résolution 2235 (2015), est l'organe habilité à mener des enquêtes sur ces allégations.

La prise pour cible délibérée d'installations civiles se poursuit à un rythme effrayant. Les attaques commises par les groupes armés non étatiques ont considérablement

perturbé les réseaux municipaux d'approvisionnement en eau et en électricité à Alep, Damas et Deraa au cours des derniers mois. Dernièrement, au mois d'août, environ 2 millions de résidents d'Alep ont été privés d'eau pendant deux semaines. Priver délibérément des familles et des communautés d'eau et d'électricité ne fait qu'aggraver la situation humanitaire et le désespoir des citoyens syriens.

Les hôpitaux et les installations médicales continuent d'être ciblés par des attaques. En août, Médecins pour les droits de l'homme a établi que 12 attaques ont visé des installations médicales, et que 15 travailleurs médicaux ont été tués. Depuis le début de 2014, 169 attaques ont été lancées contre des installations médicales et 252 agents des services médicaux ont été tués. Les attaques contre ces installations ont eu un effet multiplicateur, car non seulement elles ont fait des morts et des blessés, mais elles détruisent également le système de santé dans son ensemble, laissant de nombreux Syriens dans l'incapacité d'obtenir les soins de santé les plus élémentaires.

Les écoles, censées être des lieux sûrs où les enfants apprennent et s'épanouissent, continuent d'être la cible d'attaques. Depuis le début de 2014, l'ONU a pu confirmer qu'au moins 84 attaques avaient été lancées contre ou à proximité des écoles, même si le nombre réel d'écoles qui ont fait l'objet d'attaques est probablement plus élevé. Une école sur quatre ne peut pas être utilisée parce qu'elle a été endommagée ou détruite, ou parce qu'elle est utilisée comme abri pour les déplacés ou à des fins militaires. Les attaques délibérées contre les hôpitaux et les écoles constituent des crimes de guerre. Il ne fait aucun doute que toutes les parties répondront de leurs actes, maintenant ou à l'avenir, peu importe le temps qu'il faudra, après les enquêtes nécessaires et dans le respect de l'application régulière de la loi.

J'ai déjà évoqué l'impact du conflit sur les enfants et les jeunes syriens, mais il convient de le répéter. Aujourd'hui, la Syrie est l'une des régions les plus dangereuses au monde où être un enfant. Plus de 5,6 millions d'enfants ont besoin d'une assistance immédiate. Bien que l'année scolaire ait commencé la semaine dernière, plus de 2 millions d'enfants en Syrie – un sur trois – ne vont pas à l'école, et 450 000 autres enfants risquent d'abandonner l'école. Nous sommes extrêmement préoccupés par les centaines de milliers d'enfants qui se trouvent dans les zones contrôlées par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL), qui sont forcés de suivre un programme scolaire

conçu par ce groupe désigné comme étant terroriste. Selon les rapports de la Commission d'enquête et d'autres sources, des enfants sont assassinés, torturés et soumis à des violences sexuelles par toutes les parties au conflit. Des millions d'enfants ont été traumatisés par les horreurs dont ils ont été témoins. Les jeunes ont peu de perspectives d'avenir. Non seulement le conflit est en train de détruire le présent de la Syrie, mais également son avenir. D'une cohorte manquante de jeunes instruits, on passera bientôt à deux cohortes.

Malgré l'instabilité et l'insécurité, l'ONU et les organisations non gouvernementales partenaires continuent de fournir une aide vitale à des millions de personnes qui en ont besoin. Rien que le mois dernier, 4,2 millions de personnes ont reçu une aide alimentaire; des médicaments et des fournitures médicales pour 1,1 million de traitements ont été acheminés; et près de 450 000 personnes ont reçu des articles de première nécessité et bénéficié d'autres formes de soutien. Nous devons tous saluer l'engagement et le courage des milliers de travailleurs qui fournissent une aide indispensable en s'exposant à de graves risques personnels, en particulier les organisations et les bénévoles syriens qui sont souvent les premiers intervenants sur les lignes de front.

Même si nous atteignons un nombre considérable de personnes, nous ne sommes pas encore en mesure de fournir une aide en quantité suffisante aux personnes qui se trouvent dans les zones les plus difficiles d'accès. Les combats et l'insécurité entravent notre capacité à intervenir. Par exemple, au mois d'août, le Programme alimentaire mondial n'a pas pu atteindre plus de 1 million de personnes dans les zones rurales de Damas, de Homs et de Hama. Et nous ne sommes pas en mesure de fournir des vivres à 750 000 personnes qui se trouvent dans les zones contrôlées par l'EIL en raison de problèmes de sécurité.

En plus de l'insécurité, les parties au conflit continuent d'imposer des restrictions qui limitent ou entravent les opérations de fourniture d'aide en termes de localités, de personnes concernées et de fréquence. Environ 422 000 personnes vivent toujours dans des conditions intolérables de siège, incapables de quitter leurs communautés, et nous sommes globalement incapables de les atteindre pour leur fournir l'aide humanitaire dont elles ont désespérément besoin. Au cours des trois derniers mois, seules 9 % des personnes qui se trouvent dans les zones assiégées ont reçu une assistance sanitaire indispensable fournie par les Nations Unies, mais il n'a pas été possible d'acheminer

des vivres ou d'autres articles de première nécessité dans ces zones, malgré les besoins criants.

À l'heure actuelle, 46 demandes pour des convois interorganisations n'ont pas encore été approuvées par le Gouvernement syrien. Si elles étaient approuvées, l'Organisation des Nations Unies pourrait atteindre 1,2 million de personnes supplémentaires, qui ont désespérément besoin d'aide. Entretemps, les convois qui avaient été approuvés par le Gouvernement à destination de Noubl, Zahra et Afrin, dans la province d'Alep, et de Fouaa et Kefraya, dans la province d'Edleb, sont bloqués faute d'autorisation de libre passage par des groupes armés non étatiques. Rien ne saurait justifier que l'on entrave délibérément l'accès humanitaire ou que l'on prive des civils d'un accès à des services essentiels à leur survie.

Sur une note plus positive, je salue les progrès qui ont été réalisés récemment en août en ce qui concerne les visas, vu que le Gouvernement syrien a octroyé 109 visas à des membres du personnel des Nations Unies de 12 bureaux différents. Environ 96 % des demandes de visa présentées en août ont été approuvées au cours du même mois. J'espère vivement que cette tendance se poursuivra, non seulement pour les visas, mais aussi pour d'autres obstacles administratifs.

La pénurie de fonds pour les opérations humanitaires demeure un obstacle majeur. Il nous faut quelque 738 millions de dollars pour financer des opérations essentielles permettant de sauver des vies en Syrie, jusqu'à la fin de cette année civile. Je salue la générosité dont les donateurs ont déjà fait preuve en 2015, et je leur demande d'envisager de faire d'autres annonces de contributions compte tenu des besoins énormes auxquels nous sommes confrontés.

Les mots me manquent pour décrire le mépris total pour la vie et la dignité humaines qui est devenu le trait caractéristique de cette crise. Avec chaque jour qui passe, davantage d'enfants, de femmes et d'hommes syriens meurent. Des millions d'autres sont contraints de vivre dans des conditions atroces, où ils ne peuvent pas trouver d'abri sûr dans leur propre pays, où leurs besoins essentiels en matière de protection ne sont pas satisfaits, où leurs droits fondamentaux sont bafoués et où leur avenir et celui de leur pays leur paraissent de plus en plus sombres.

S'il est vrai que les parties à ce conflit sont tenues de respecter leurs obligations découlant du droit international, les membres du Conseil de sécurité et les

autres États Membres qui ont de l'influence peuvent et doivent faire plus pour exiger l'arrêt des violences aveugles, la levée des sièges, le respect des infrastructures civiles et l'acheminement d'une aide humanitaire vitale dans toutes les zones du pays sans délai.

Mais par-dessus tout, le Conseil doit concentrer ses efforts sur la recherche d'une solution politique. Une fois de plus, je prie les membres du Conseil d'oublier leurs différends et d'œuvrer de concert pour mettre enfin un terme à ce cauchemar que vit le peuple syrien. Au titre de la Charte des Nations Unies, le Conseil de sécurité a la responsabilité incontournable d'aider le peuple syrien à construire un avenir de paix. J'espère vivement que, pour le bien du peuple syrien, on pourra trouver une solution politique dans les plus brefs délais.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. O'Brien pour son exposé.

Je donne la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Jaafari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je tiens à remercier M. Stephen O'Brien, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, de son exposé au Conseil de sécurité. Je voudrais faire part au Conseil de mes vues sur certains aspects essentiels de cette séance d'information très importante.

Tout d'abord, M. O'Brien a raison quand il dit qu'il faut s'attaquer aux causes profondes de la crise syrienne. Bien entendu, ces causes sont d'ordre politique et non humanitaire. Je vais donc poursuivre mon intervention sur cette base. Je n'ai pas l'intention de critiquer le rapport du Secrétaire général (S/2015/698) ou de faire des commentaires sur la déclaration du Secrétaire général adjoint. Je voudrais plutôt apporter des éclaircissements sur le contexte global de la situation humanitaire qui règne dans mon pays, la Syrie.

Comme les membres le savent, le Conseil de sécurité a adopté une série de résolutions importantes visant à lutter contre le terrorisme. La présidence russe a organisé il y a deux jours, et nous l'en remercions, une manifestation importante à l'occasion du dixième anniversaire de l'adoption de la résolution 1624 (2005), suivie ultérieurement de la résolution 1989 (2011) et de la résolution 2199 (2015). Toutes ces résolutions interdisent l'incitation au terrorisme, ainsi que le financement du terrorisme et le soutien du terrorisme. Mais ces résolutions contraignent avant tout les États Membres de l'ONU à s'empêcher d'user du terrorisme comme d'un

outil politique de pression sur les gouvernements de certains États Membres. Le propos est formidable d'un point de vue théorique, mais, en pratique, il n'est pas du tout appliqué.

Dans le nord de la Syrie, des groupes terroristes armés hors-la-loi se faisant appeler « armée de la conquête » (Jaysh al-Fatah) et financés par le Qatar et la Turquie tirent chaque jour des milliers d'obus sur nos familles à Alep, tuant des centaines de personnes, en mutilant des milliers d'autres et empêchant la population de mener sa vie quotidienne. Dans le sud, une autre armée terroriste, financée par l'Arabie saoudite et la Jordanie – membre du Conseil et pays frère et voisin de la Syrie –, commet de la même manière des actes terroristes répugnants dans lesquels nos compatriotes du sud de la Syrie sont pris pour cible. Une autre armée de terroristes encore opère dans la banlieue de Damas, dans une ville du nom de Douma, à laquelle M. O'Brien a fait référence. Ce groupe de terroristes financé par l'Arabie saoudite se fait appeler « armée de l'islam » (Jaysh al-Islam). Je ne fais ici que pointer rapidement, en quelques secondes, à l'attention du Conseil, l'existence des terroristes qui forment ces trois armées, l'une opérant aux ordres de la Turquie, la deuxième aux ordres de la Jordanie et la troisième aux ordres de l'Arabie saoudite et du Qatar. Je voulais en quelques secondes broser en quelques traits pour le Conseil la situation.

Malheureusement, le rapport du Secrétaire général les appelle non pas des groupes terroristes mais des « groupes armés non étatiques ». Comme les membres le savent, il s'agit d'une expression très neutre qui ne correspond absolument pas à la substance des résolutions du Conseil relatives à la lutte contre le terrorisme. Or cet aspect, qui a donc un caractère éminemment politique, a conduit à la dégradation de la situation humanitaire, sous la forme, notamment, du phénomène des réfugiés dont a parlé M. O'Brien et qui est maintenant au centre des préoccupations de l'opinion publique mondiale, de la presse et des médias internationaux. Le drame vécu par mon peuple en Syrie est immense mais hélas, nous n'avons pas encore à ce jour mis le doigt, au Conseil, sur la véritable raison pour laquelle les Syriens, ou une partie au moins du peuple syrien, quittent leur pays, contre leur gré. Le terrorisme est la principale raison de la fuite et de la sortie du pays d'un nombre très important de Syriens.

Le terrorisme est la première raison. Une autre raison est ce que l'on appelle, à tort, les mesures économiques coercitives unilatérales ou sanctions

économiques imposées au peuple syrien, mesures qui sont également l'une des causes principales de la paralysie de la vie économique, de la destruction des infrastructures, de la fermeture de centaines, voire de milliers d'usines, de la disparition des débouchés, de la hausse du taux de chômage et de l'inertie. C'est aussi une autre raison de la crise dans mon pays.

La troisième raison a trait à cet énorme afflux de terroristes et de mercenaires en provenance des quatre coins du monde. Ces terroristes arrivent d'une centaine d'États Membres de l'ONU : Australie, États-Unis, Royaume-Uni, France, Belgique, Espagne, Libye, Tunisie, Arabie saoudite, Qatar, Émirats arabes unis, Koweït, etc. Je tire ces informations de rapports de l'ONU : c'est l'ONU qui a établi ce chiffre et qui indique que ces terroristes et mercenaires proviennent d'une centaine de pays, qu'ils sont des centaines de milliers à détruire les sites archéologiques syriens et iraqiens, à tuer et maltraiter des femmes en Iraq et en Syrie, à faire passer clandestinement des objets archéologiques, du pétrole et du gaz dans les pays de l'Union européenne par le biais d'intermédiaires turcs. Tout cela va au financement du terrorisme. Les objets du patrimoine archéologique syrien sont mis aux enchères à Londres. Comment ces objets se retrouvent-ils à Londres? Le pétrole et le gaz syriens et iraqiens sont vendus par le biais d'intermédiaires turcs.

La photo du petit Aylan a rendu un grand service au peuple syrien car elle a permis de faire la lumière sur des aspects de la situation non abordés dans les médias, par les hommes politiques ou par les diplomates. Pourquoi les enfants ne vont-ils pas à l'école? Aujourd'hui, cela est clair. Les enfants ne vont pas à l'école car les terroristes, qui contrôlent un grand nombre de zones où se trouvent des écoles, empêchent les enfants de s'y rendre. Ils imposent des méthodes terroristes extrémistes inspirées des manuels saoudiens et des programmes scolaires des pays du Golfe afin d'apprendre à nos enfants à décapiter, à haïr les autres religions et à s'en prendre à tous ceux qui ne partagent pas leur avis.

Daech vient-il de nulle part? Non, il n'est pas apparu du néant : il a bénéficié de parrainages, d'aides et de financements. Ses activités de contrebande de pétrole, de gaz et d'objets archéologiques syriens et iraqiens sont activement soutenues. Néanmoins, certains continuent de poursuivre leur logique circulaire, dans le seul souci de diffamer le Gouvernement syrien, le Président syrien et l'armée syrienne, au point qu'une délégation a même demandé qu'une séance soit organisée selon la formule

Arria pour évoquer le cas de deux homosexuels, l'un iraquien, l'autre syrien, comme si cela relevait de la compétence du Conseil, au lieu de trouver une solution politique à la crise syrienne, sous la conduite des Syriens eux-mêmes et sans ingérence étrangère, conformément aux résolutions du Conseil.

Aujourd'hui, j'ai adressé au Président du Conseil une série de lettres. La première contient la réponse du Gouvernement syrien au dix-neuvième rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014) (S/2015/698). J'ai également envoyé d'autres lettres traitant du nombre de victimes, à Damas et à Alep, d'obus tirés par les groupes armés non étatiques, tels qu'on les appelle dans le rapport du Secrétaire général, à savoir les armées terroristes dont j'ai parlé et que financent la Turquie, le Qatar, l'Arabie saoudite et la Jordanie. Il y a des centaines de victimes dans ces deux villes, et leurs noms sont cités.

Nous avons appelé l'attention du Conseil sur tout cela au cours des dernières années. Ce scénario se poursuit, même si certains font mine de ne pas le voir et continuent d'appeler ces terroristes des groupes armés non étatiques. Pourquoi est-ce seulement en Syrie qu'on les désigne ainsi? Comment se fait-il que seuls les terroristes en Syrie et en Iraq sont appelés des groupes non étatiques? Un terroriste aux États-Unis est appelé un terroriste. Si un terroriste apparaît en France, en Espagne, en Belgique ou au Royaume-Uni, on l'appelle un terroriste. Pourquoi est-ce qu'on ne l'appelle pas un terroriste en Syrie? On essaie de cacher ce qui se passe. Pourquoi est-ce qu'on justifie ces actes? Pourquoi est-ce que ces terroristes sont appelés groupes armés non étatiques? Le Gouvernement syrien est un gouvernement légitime, dont le devoir est de protéger son peuple, d'appliquer la Constitution et de lutter contre le terrorisme, mais nous ne pouvons pas le faire seuls. Nous avons besoin de l'aide et de l'appui du Conseil, nous voulons qu'il comprenne l'ampleur de la menace terroriste à laquelle nous sommes confrontés en Syrie, en Iraq et dans la région. C'est une menace qui commence à atteindre les pays des membres du Conseil.

J'espère sincèrement que la crise syrienne sera réglée en abandonnant le programme politique

interventionniste de certains États, parmi lesquels figurent quelques membres du Conseil de sécurité. L'agonie du peuple syrien n'a que trop duré. Notre souffrance n'est pas à vendre, nous ne sommes pas un bazar de négoce immoral, engagé dans le commerce de la souffrance de notre peuple. Nous ne voulons pas que les Syriens quittent notre pays, nous voulons qu'ils reviennent. Il faut mettre un terme à l'appui au terrorisme, aux sanctions économiques et à l'intervention de la Turquie, de la Jordanie et du Qatar. Il faut arrêter de former la prétendue opposition modérée. Ce n'est qu'alors que l'on pourra envisager un règlement politique de la situation, et le Gouvernement syrien est ouvert à des discussions sur ce règlement. Il est ouvert à un accord avec l'opposition nationale en Syrie, mais pas avec les terroristes. Les membres du Conseil eux-mêmes n'acceptent pas de dialoguer avec les terroristes.

Je le répète une dernière fois, notre souffrance, notre agonie et notre douleur sont énormes en raison de l'ingérence étrangère dans nos affaires intérieures et en raison d'interprétations politiques mensongères de la situation en Syrie. Lorsque l'on dissimule les actes commis par l'EIIL, le Front al-Nosra, Jaysh al-Fatha, Jaysh al-Islam et par tous les autres groupes terroristes, cela laisse entendre que leurs actes sont légitimes et qu'il y a certains pays qui les protègent, et, par conséquent, ils poursuivent leurs actes terroristes. Or, ce qu'il faut, c'est mettre en œuvre l'initiative présentée par le Président Poutine visant à former une coalition internationale efficace contre le terrorisme.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au membre du Conseil qui souhaite faire une déclaration.

M. Hmoud (Jordanie) (*parle en arabe*) : La Jordanie répondra par écrit aux accusations portées par le représentant de la République arabe syrienne ce matin.

Le Président (*parle en russe*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 35.